Appel à manifestations d'intérêt

La fondation HEKS/EPER recherche un(e) Evaluateur(trice) externe

Evaluation de fin de projet :

«Projet de développement et de renforcement de capacités en gestion de ressources» (PDRC)

Evaluation externe

1 Description de l'intervention

Ce projet a été monté afin de contribuer au développement et au renforcement des capacités en gestion de ressources naturelles, d'acteurs communautaires dans six communes de la Grand'Anse, à Jérémie, Moron, Beaumont, Dame Marie, aux Abricots et aux Roseaux, pour :

- assurer la disponibilité alimentaire par une augmentation quantitative et qualitative des productions, y inclus en temps de crise ;
- assurer une fonctionnalité accrue de l'économie paysanne par l'augmentation des échanges sur les marchés ;
- garantir une base de résilience communautaire.

L'évaluation se déroulera sur l'ensemble de ces communes.

Objectif général : les domaines visés relèvent de la production, de la commercialisation et de la protection (i) de semences reproductibles, (ii) de cultures et d'élevages, par les entités communautaires ciblées. L'intervention veille parallèlement à valoriser la biodiversité locale.

Les niveaux d'**objectifs spécifiques** ont été proposés pour :

1. accompagner et renforcer 12 groupements de production artisanale de semences (GPAS), dans un modèle de production durable, de commercialisation et de production de semences reproductibles (volet *semencier*)
2. accompagner et renforcer 3 coopératives communautaires (regroupant des associations de parents de centres ruraux d'éducation participative) dans un modèle de production durable et de commercialisation de produits fruitiers et d'élevage (volet *de production fruitière et d'élevage*),
3. étudier la biodiversité locale et sa tradition d'utilisation par les communautés rurales ciblées, par une recherche participative pour apprécier leur potentiel et les valoriser (volet *de biodiversité*).

L'atteinte de ces objectifs est liée à celle des **résultats** suivants :

- 12 GPAS reconnus, en mesure de produire, protéger et commercialiser des semences locales de qualité.
- 2'500 producteurs de semences de qualité adoptant au moins 3 mesures agroécologiques de conservation des sols et de l'eau.
- 2 universités locales d'agronomie (UNOGA et INUGA) accompagnant les producteurs dans l'application de mesures agroécologiques porteuses.
- 3 coopératives reconnues, en mesure de produire et commercialiser des produits fruitiers et d'élevage.
- 1'300 producteurs de fruits et/ou éleveurs, membres des ASPACREP, adoptant au moins 3 mesures agroécologiques.
- L'UNOGA accompagnant les producteurs de fruits et/ou éleveurs dans l'application de mesures agroécologiques porteuses.

- Les résultats d'étude de la biodiversité, partagés avec les entités communautaires ciblées (ASPACREP, GPAS, leaders communautaires), les élus locaux, les services étatiques, les autres ONGs de la place.
- Le potentiel des écosystèmes de la Grand'Anse, mis en lumière par l'étude et valorisé par les communautés.

Le projet a été pensé pour cibler ± 11'000 personnes. La démarche s'est voulue inclusive, notamment à l'endroit des femmes et des plus vulnérables.
Les interventions ont été prévues et effectives, à destination d'entités communautaires collaborant avec la fondation HEKS/EPER et/ou son partenaire, qu'est le Programme de réhabilitation rurale (PRR) de l'Eglise Méthodiste d'Haïti (EMH). Au-delà, le projet a été pensé et conçu en lien avec une université locale d'agronomie (UNOGA) et le jardin botanique des Cayes (JBC), dont l'expertise technique a permis l'élaboration d'approches optimisées.
A ce stade, le projet est effectivement conduit comme planifié, malgré des retards opérationnels ayant découlés du tremblement de terre du 14 août 2021, suite auquel, les équipes ont dû contribuer à des réponses d'urgence.
La mise en œuvre du projet a aussi été impactée par des événements d'ordre sociopolitique et sécuritaires ayant imposé des ralentissements, voire des temps de mise en veille ponctuels.

Après extension de 6 mois, le projet est programmé jusque fin 2023.

2 Finalité et portée

S'agissant d'une démarche innovante de responsabilisation d'entités communautaires pour le développement local, il est important pour HEKS/EPER et le PRR-EMH de tirer un bilan global du projet.
La démarche d'évaluation s'inscrit aussi dans un **processus d'apprentissage** institutionnel favorisant l'application et la diffusion des savoir-faire acquis. Sont donc recherchées (i) la valorisation des acquis, tout comme (ii) la mise en évidence des limites et/ou lacunes subsistantes, en l'occurrence dans le cadre des communautés ayant été touchées par le projet (voir listes des GPAS et des Coopératives annexées).
L'évaluation portera sur la durée du projet depuis janvier 2020 sur le *volet semencier* avec les GPAS, à partir de janvier 2021 sur le *volet de production fruitière et d'élevage* et celui de la *biodiversité*.
L'exercice doit permettre un état des lieux au moment de sa réalisation, de manière à poser les jalons du renforcement des éventuelles actions à entreprendre par la suite, sur la base des acquis et constats.
Il s'agit enfin de rendre l'expérience partageable en transformant la connaissance tacite et localisée en une connaissance explicite et partagée.

3 Critères et questions

Cette évaluation doit vérifier des critères d'évaluation de **durabilité**, d'**efficacité**, de **pertinence** et d'**impact**.
Elle doit aussi couvrir des éléments transversaux de genre et d'inclusion, comme de sensibilité aux conflits.
Au-delà il est demandé d'apprécier les éléments de renforcement des capacités, et de participation effective des acteurs communautaires ciblés.

En outre, le rapport final devra renseigner les chapitres clés suivants, sur la base des questions proposées :

<u>Durabilité</u>

- Dans quelle mesure la capacité locale a-t-elle été développée (apport de formations et d'accompagnement technique) ?
- Les producteurs sont-ils en mesure d'assumer pleinement leurs rôles et responsabilités pour que les groupements (GPAS et coopératives) demeurent fonctionnels ? Si oui, comment ?
- Dans quelle mesure l'approche adoptée par le projet est-t-elle viable et durable, considérant la condition des populations et des territoires géographiques visés ?

Efficacité

- Dans quelle mesure les objectifs du projet (dans leur ensemble) ont-ils été atteints ?
- Quelles ont été les contraintes d'atteinte des objectifs ?
- Les bénéficiaires ont-ils reçu des services de qualité, au niveau des différents groupements et communautés ciblées ?
- Comment le projet a-t-il fait l'objet de coordination entre partenaires, tout comme avec d'autres interventions de HEKS/EPER et/ou d'autres acteurs (département technique, autorités locales, autres ONGs et organisations internationales, le cas échéant) ?

Pertinence

- Les objectifs du projet étaient-ils adaptés aux besoins des bénéficiaires ?
- Les activités ont-elles été appropriées pour atteindre lesdits objectifs ?
- La stratégie s'est-elle montrée pertinente et appropriée pour développer l'autonomisation effective des groupements et de leurs membres ?

Impact

- Le projet a-t-il constitué une valeur ajoutée ? En quoi ?
- Quelles différences l'intervention a-t-elle fait, de manière intentionnelle ou non, positivement ou négativement, de manière directe ou indirecte ?

4 Méthodologie et procédure

La méthodologie devra conjuguer l'examen de la documentation du projet, à des travaux d'observation sur le terrain et de discussions avec les principaux acteurs communautaires, avec des membres de l'équipe du projet, ainsi qu'avec des bénéficiaires directs des interventions.

La personne en charge de l'évaluation sera en possession de tous les documents nécessaires à ses travaux.

Sur le terrain, cette personne devra collecter un ensemble de données à l'aide de méthodes d'évaluation standard (qualitatives et quantitatives). Cela comprend (mais sans s'y limiter) :

- une analyse des documents du projet (voir chapitre 9) y compris les résultats des Indicateurs clés de HEKS/EPER (HKI)
- des informations directes par le biais (i) d'entretiens individuels avec des bénéficiaires, (ii) de visites de GPAS et de Coopératives, (iii) de discussions de groupe n'excédant pas huit (8) personnes (bénéficiaires, informateurs clés, participants communautaires).
- des échanges avec des informateurs clés actifs du secteur (partenaires techniques et financiers, de la DDA-GA et autres acteurs publics)
- des informations indirectes via des entretiens et discussions avec les parties prenantes du projet : personnel clé du PRR-EMH et de HEKS/EPER, membres des groupes communautaires, autorités locales.

À partir de son analyse, la personne en charge de l'évaluation développera les leçons apprises détaillées, les conclusions et recommandations finales.

Un 1er jet de rapport d'évaluation sera soumis au personnel concerné du PRR-EMH et de HEKS/EPER. Les commentaires recueillis à ce stade seront pris en compte dans le rapport final.

5 Produits attendus

Pour la conduite de l'évaluation :

- un **rapport de démarrage** suivant le format de HEKS/EPER sur la base d'une revue de la littérature en collaboration avec les porteurs du projet (PRR-EMH et HEKS/EPER).
- la conduite effective des travaux de terrain.
- un **1er jet de rapport** suivant le format de HEKS/EPER (max. 20 pages sans annexe) qui comprendra les principaux constats et résultats après observation sur le terrain, après entretiens et réunions avec les différentes parties concernées.
- une **présentation Powerpoint** à utiliser dans un atelier de restitution communautaire, suivant les recommandations de distanciation

- un **rapport final** suivant le format de HEKS/EPER (max. 20 pages, sans annexe) tenant compte des retours communautaires.

L'ensemble des documents et données, acquis lors des observations et des entretiens demeurent confidentiels et ne peuvent pas être utilisés que pour faciliter l'analyse.
Les personnes interrogées ne peuvent pas être citées dans le rapport sans leur autorisation.

6 Calendrier et budget

Les étapes prévues sont les suivantes, du démarrage des travaux, sur leur suivi, et jusqu'à validation du document d'évaluation :

- rencontre initiale de démarrage
- compilation de la documentation disponible
- travaux de lecture/analyse de la documentation
- présentation du **rapport de démarrage**
- conduite d'interviews pertinentes et documentation de celles-ci
- rédaction d'un **1er jet de rapport d'évaluation**
- relecture interne au groupe de partenaires et commentaires selon nécessité
- achèvement du **rapport d'évaluation dans sa version aboutie** et préparation d'une présentation
- organisation d'un atelier de partage/validation.

Suit un indicatif de répartition du travail dans le temps :

DUREE	4 jours	8 jours	2 jours	2 jours	1 jour	1 jour
TACHES	Préparation: Rencontre entre les parties, volet organisation-nel, lecture de la documenta-tion, préparer, discuter réviser le rapport de démarrage	Travaux de terrain, facilités par EPER d'un point de vue logistique: Collecte des informations et des données suivant les questions soumises	Rédaction d'un 1er jet de rapport d'évaluation	Lecture et appréciation du 1er jet de rapport par les partenaires en charge du projet et feedback	Rédaction de la version finale du rapport d'évaluation et préparation d'une présentation	Restitution publique pour validation

Cette évaluation du projet PDRC est idéalement à conduire et à compléter au mois de juillet 2023.

7 Rôles et responsabilités de gestion

Le Bureau de Coordination de HEKS/EPER en Haïti et le PRR-EMH, sont conjointement responsables du mandat d'évaluation et du bon déroulement de celui-ci. Le contact principal est M. Evins Auguste, Chargé de suivi/évaluation chez HEKS/EPER.

8 Suivi de l'évaluation/étude/revue concernée

De cet exercice, les parties prenantes dans leur ensemble pourront renforcer leur savoir-faire et développer la qualité de leurs interventions et collaborations.
Avec le rapport d'évaluation, les parties prenantes disposeront d'un document récapitulant les actions, les analysant et constituant une base d'articulation et de fonctionnement entre entités ciblées.
Une réponse aux divers constats sera apportée conjointement par les parties prenantes (PRR-EMH et HEKS/EPER) suivant le format indiqué par HEKS/EPER.
Les membres des groupements bénéficiaires, le département technique et les autorités locales pourront mieux apprécier le passif et s'en servir pour un positionnement porteur, favorable à

la poursuite des opérations, notamment de gestion et de fonctionnalité de GPAS e de Coopératives communautaires.
Le document d'évaluation pourra servir d'outil de plaidoyer en faveur d'autres soutiens aux communautés enclavées de la Grand'Anse.

9 Liste de documents

Les documents suivants sont disponibles :

- Description du projet avec cadre logique et indicateurs ;
- Rapports périodiques de mise en œuvre opérationnelle du projet;
- Rapports annuels
- Rapports de formation
- Rapport d'enquête de perception
- Matrices de suivi/évaluation
- Résultats financiers.

10 Équipe d'évaluation / consultants / qualifications

Pour conduire cette évaluation il est fait appel à un(e) consultant(e) externe.
Le profil recherché est le suivant :

- formation universitaire, en Développement social, en Agroéconomie ou autres domaines assimilés ;
- bonne connaissance des méthodologies et techniques de recherche en sciences sociales et en agroéconomie ;
- bonne connaissance du contexte socio-culturel haïtien ;
- excellente capacité rédactionnelle en français ;
- expérience avérée en recherche/étude terrain et rédaction de rapports ;
- aptitude indéniable aux travaux de terrain dans des zones difficiles d'accès ;
- disponibilité exclusive sur la durée du mandat.

Le dossier de manifestation d'intérêt doit contenir :

- un curriculum vitae
- la copie de pièces justificatives (diplôme, certificat, etc.)
- la copie d'une expérience de recherche/étude
- une offre technique comprenant les éléments suivants :
  - une lettre d'expression d'intérêt et de disponibilité ;
  - une présentation de la compréhension du mandat défini dans les TdR ;
  - une présentation de la méthodologie détaillée envisagée pour fournir le livrable ;
  - un chronogramme détaillé des actions spécifiées dans les TdR ;
  - une offre financière comprenant le coût global de la consultation.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur dossier complet sous objet «Candidature pour l'évaluation du projet PDRC»,

- par e-mail à l'adresse suivante : rh.eperhaiti@gmail.com
- au plus tard pour le 28 juin 2023.

Seuls les dossiers de candidature sélectionnés feront l'objet d'un contact par téléphone pour la suite du processus, une fois le dépouillement réalisé.